

SFR

Offre valable
du 20/08/14
au 03/11/14
inclus



DAS (W/Kg) : 0,773*

JUSQU'À
50€
REMBOURSÉS

Pour l'achat d'un Pack SFR
Star Edition Starxtrem 2
avec la souscription d'une
formule Carrée 500Mo ou
Carrée 3Go ou Carrée 5Go ou
forfait RED de sfr.fr

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- Vous avez acheté NEUF, entre le 20/08/14 et le 03/11/14 un Pack SFR Star Edition Starxtrem 2.
- Vous avez souscrit une formule Carrée 500Mo ou Carrée 3Go ou Carrée 5Go avec un engagement de 24 mois, au prix avec nouveau mobile.
ou
Vous êtes client SFR titulaire d'une formule Carrée 500Mo ou Carrée 3Go ou Carrée 5Go procédant au renouvellement de votre mobile avec un engagement de 24 mois, ou dans le cadre de l'avantage Tremplin suite à un changement d'offre (SFR La Carte, RED de sfr.fr ou Offre Bloquée SFR) vers une formule Carrée 500Mo ou Carrée 3Go ou Carrée 5Go avec un engagement de 24 mois.
- Vous avez souscrit un forfait RED de sfr.fr.
- Vous êtes client SFR titulaire d'un forfait RED de sfr.fr procédant au renouvellement de votre mobile.
Jusqu'à 50€ remboursés dans la limite du prix d'achat du Pack SFR : si le prix du Pack SFR est inférieur ou égal à 50€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 1€ TTC (conformément à la réglementation en vigueur). Offre non valable en cas d'achat d'un mobile d'occasion.

Comment préférez-vous profiter de cette offre ?

- Par INTERNET : rendez-vous sur le site sfr.odr.fr et remplissez le formulaire en ligne. VOUS SEREZ REMBOURSÉ SOUS 3 SEMAINES.
- Par COURRIER : remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez-le par voie postale. VOUS SEREZ REMBOURSÉ SOUS 8 SEMAINES.

À remplir
EN MAJUSCULE
AU STYLO NOIR

De quoi avons-nous besoin de votre part ? pour une demande de remboursement par courrier

1 Vos coordonnées

N° de ligne SFR

Civilité M. ☐ Mme ☐ Nom

Prénom

N° Adresse

Code postal Ville

Prix d'achat de votre pack SFR ⁽¹⁾⁽²⁾ , €

N° IMEI de votre pack SFR ⁽¹⁾

(1) Si ces informations sont absentes ou erronées, nous ne pourrions pas procéder à votre remboursement. (2) Indiquez le montant de votre achat avant déduction de l'offre de remboursement.

2 Les pièces à joindre à votre envoi

- la photocopie de la facture d'achat ou du ticket de caisse, ou de la synthèse du suivi de commande dans l'hypothèse d'une commande sur sfr.fr (connectez-vous dans votre espace client sur sfr.fr, rubrique « suivi de commande » puis « contenu de votre commande » puis « voir la synthèse ») mentionnant l'achat de votre Pack SFR (la date d'achat, le prix et la référence du mobile doivent impérativement être entourés),
- l'original de l'étiquette comportant le N° d'IMEI, située à l'extérieur de votre Pack SFR,

un RIB/IBAN

À SCOTCHER
EN HAUT
de ce coupon
(sans cacher la
partie renseignée
ci-dessus)

3 Vous nous envoyez le tout (coordonnées, RIB/IBAN, pièces justificatives) dans les 30 jours suivant l'achat (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse ci-contre :

ODR SFR N° 17692 - CEDEX 3230
99323 PARIS CONCOURS

Et après ?

- Un SMS de confirmation vous sera adressé dès la réception de votre demande de remboursement.
Si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS de suivi de votre demande de remboursement cochez ici ☐
- Vous recevrez votre remboursement dans UN DÉLAI DE 8 SEMAINES MAXIMUM à compter de la date de réception de votre demande de remboursement conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture.



Pour suivre votre demande, rendez-vous sur internet sur sfr.odr.fr ou par téléphone au 0 821 36 46 56 (0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)

* Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg. Téléphone utilisable uniquement avec la carte SIM de SFR. Pour l'utiliser avec la carte SIM d'un autre opérateur, rendez-vous sur l'Assistance sfr.fr et tapez « Désimlocker mon mobile » dans le moteur de recherche. Offre de remboursement non valable en cas d'échange du Pack SFR (acheté exclusivement en espace SFR) dans le cadre du service « Essayez ou échangez sous 15 jours en espace SFR ». Offre non valable pour tout achat d'un mobile d'occasion. Un seul remboursement par numéro d'appel SFR dans la limite de 2 par foyer (même nom, même adresse) et de 2 par RIB/IBAN. Offre réservée aux clients abonnés SFR au moment de l'examen du dossier. Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement, par le client, de sa première facture d'abonnement, ou s'il est en situation d'impayés au moment du remboursement. Sous réserve d'envoi des pièces justificatives dans les 30 jours suivant l'acte d'achat. Toute demande incomplète, illisible ou ratée ne pourra être prise en compte. Les clients n'ayant pas envoyé de RIB/IBAN seront remboursés par lettre-chèque. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 03/02/2015. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent bulletin une fois validé vaudra un remboursement maximum de 50€ TTC (soit 41,66€ HT et 8,34€ de TVA à 20%) du Pack SFR avec la souscription d'une des offres SFR associées à cette opération et listées sur ce coupon, accordé par la société SFR, CAMPUS SFR 12 rue Jean-Philippe Rameau - CS 80001- 93634 La-Plaine-Saint-Denis Cedex. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à : « Courrier SFR Mobile- TSA 73917- 62978 Arras Cedex 9 ».